



Madame la Secrétaire Générale,

Nos organisations syndicales déposent par la présente lettre un préavis de grève, couvrant les personnels recrutés par les CFA et CFPPA pour les sessions d'examens nationaux de 2019.

En effet:

- Les propositions de l'administration en matière de négociation de la partie 2 et 3 du protocole de gestion des personnels recrutés sur les budgets des établissements sont à ce jour inacceptables : les grilles de rémunération proposées datent de plus de 20 ans, les fonctions réelles des agents, quel que soit l'emploi (enseignants-formateurs, personnels administratifs, ouvriers/techniciens) ne sont pas réellement prises en compte.
- Nos organisations sont dans l'attente d'une proposition de texte réglementaire sur les obligations de service des enseignants-formateurs.
- Le groupe de travail sur la précarité, issu du comité technique ministériel, ne recouvre pas les personnels recrutés dans les CFA et CFPPA.
- Lors de la première réunion du 12 mars qui a vu notre départ, l'administration a indiqué que les formateurs.trices n'étaient pas des enseignants.es alors qu'aujourd'hui ils sont convoqués aux examens.

Nous vous prions de recevoir, Madame la secrétaire générale , nos respectueuses salutations.

Christine Heuze secrétaire générale de FO enseignement agricole

Guy Sigala secrétaire général du SEA-UNSA Education

Jean-Marie Leboiteux secrétaire général sur SNETAP-FSU